Avenir, oui mais !

Par **Kem**, le **20/03/2008** à **09:37**

Alley, une fois : qu'est ce qui est le plus important :

aimer ce qu'on fait
ou
choisir un débouché qui rapporte ?

Je me pose cette question car je suis en droit des affaires depuis septembre (enfin plutôt novembre) et je confirme mes doutes préalabres : j'aime pas trop. Image not found or type unknown

J'aime le droit pénal et la propriété intellectuelle; et je trouve le droit des NTIC tout à fait passionnant.

Hélas ... c'est bien un juriste d'entreprise en affaire qui a -théoriquement- plus de chances de gagner plus d'argent que le spécialiste en PLA ou le flic.

J'ai besoin d'avis :(Image not found or type unknown

Merci ^^

Par **jeeecy**, le **20/03/2008** à **10:59**

détrompez toil

a rémunération n'est elevee que du seul fait de la reconnaissance de la qualitese ton travail et des relations que tu noués et qui t'apportent du travail

Quelque que soit la matière il y a des riches et des pauvres

C'est vrai qu'en droit des affaires il y a generallement plus de riches mais bon

Faire ce que tu aimes te permet déjà de faire quelque chose qui te plaît et pas a contre coeur donc tu es plus productif

Donc la carrière et la rémunération qui va avec n'appartiennent qu'au toi et ce que tu veux faire

Par **Yann**, le **20/03/2008** à **11:25**

Dis toi une bonne chose: si tu n'aimes pas ce que tu fais, tu devras être encore plus douée ou bosser encore plus que les autres pour t'en sortir dans ce domaine. En plus si tu n'aimes pas ce que tu fais ton travail s'en ressentira nécessairement par rapport à ceux qui sont dans leur élément. En conséquence: espérance de carrière = 0.

Veux-tu passer ta vie en trainant les pieds le matin pour aller bosser? Certes tu gagneras ta vie, mais tu risques également la dépression nerveuse!

:roll:

Aucun intérêt à mon sens. Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **20/03/2008** à **11:38**

J'suis assez bonne, même si j'aime pas, puisqu'ils ont interrompu mon CDD (intérim) pour me prendre en CDI, plus d'heures et payée plus et voulant me former à leurs boulots (gestion de FCC, FCPR, et autres petites choses en fusions / acquisitions).

Au départ, j'suis juste l'étudiante assistante à mi-temps qui remplace l'assistante partie en congé maternité. Ben finalement, j'ai bien évolué en moins de six mois, tout en aimant pas ce que je fais.

8)

Faut dire que je suis hypeeeeeeeeeeeeeeeer douée Image not found or type unknown

Sans déconner : je donne le change, j'aurais peut être même de très bon résultats en fin d'année. Mes boss ont envie d'investir sur ma personne (ils m'ont proposé de financer mon M2 en banque / finance).

:cry:

Mais ... moi j'aime écrire Image not found or type unknown Ca fait 6 mois que j'ai pas pris ma plume parce que j'ai pas le temps, ça me manque. Et j'aime décidément pas le droit des affaires.

S'pas que "j'aime pas". En fait je déteste pas. J'suis même assez forte quand je connecte deux neurones (bon faut dire qu'en droit, une fois qu'on a la méthodo ...). Mais je ne trippe pas quand j'y bosse.

J'aime bien tripper ^^ Pour mon mémoire sur le droit d'auteur dans internet, je bossais tous

8)

les soirs jusque 2h du mat' et j'étais toute folle Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bref ...

Néanmois : la perspective de salaire est réellement à prendre en compte. Bientôt, y'aura plus que les riches et les pauvres. J'aimerais offrir le confort de l'option "riche" à ma fille. Sachant, pour le 3615MyLife, que mon père et ma mère sont des artistes qui ont toujours fait ce qu'ils voulaient et qu'au final, ben ma soeur, mon frère et moi devront tout payer pour eux ... z'ont aucun patrimoine et z'auront à peine droit à une pension de survie de 400 € ...

:)

J'veux pas imposer ça à ma descendance Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **20/03/2008** à **11:50**

Il est certainement possible de couper la poire en deux. Trouver un boulot qui te plaise et bien rémunéré. T'es pas obligé de devenir milliardaire pour vivre correctement.

Le droit des affaires n'est pas le seul qui nourisse son homme! J'en suis la preuve.

Par **Kem**, le **20/03/2008** à **11:57**

Tu es dans lequel ?

Rha vous savez ce qui m'a traumatisé : sur un plateau de recouvrement où j'ai bossé l'année dernière (pendant presque 1 ans en fait), y'avait 4 personnes qui avaient un bac +5 (au moins) en PLA !

Ils avaient pas trouvé de place dans leur branche ...

Par **jeeecy**, le **20/03/2008** à **13:16**

qu'est ce que ca signifie le sigle PLA?

Par **Yann**, le **20/03/2008** à **14:00**

Je suppose que c'est un prêt locatif aidé, mais à confirmer...

Pour ce qui est de la qualification des personnes, attention! Il y a bac plus 5 et bac plus 5. Par exemple dans mon diplôme l'argument de vente principal du directeur c'est que tout le monde trouve du taf dans les 6 mois de la fin d'année. Et c'est avéré, tout les ans tout le monde trouve un job rapidement avec mon M2. En plus, dans mon année 3 personnes avaient du

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

boulot avant même la fin de l'année scolaire!

A l'inverse j'ai entendu une interview d'un étudiant qui avait un bac +12 (non vous ne rêvez pas) et qui ne trouvait pas de taf. Il était trop spécialisé. C'était un champion dans son domaine (un truc genre biologie moléculaire des extra-terrestres de Roswel), mais ça n'intéressait pas les employeurs.

Et pour répondre à une de tes questions je fais du conseil juridique pour les collectivités territoriales. Je ne ferrai pas fortune dans ce job, mais au moins c'est super intéressant.

Par **Kem**, le **20/03/2008** à **14:13**

PLA = propriété littéraire et artistique. Une grosse branche de propriété intellectuelle.

Moi j'ai vu une bac +13 en droit qui faisait du recouvrement pour le SMIC ... pareil, trop de spécialité. Ca fait peur.

Sinon, je garde mon taff et j'y évolue (comme ça ça devient plus intéressant) et à coté j'écris ou je lis sur les textes qui m'intéressent.

;)

Bha, je ferais le concours de l'ENM après 8 ans de taff Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **20/03/2008** à **19:22**

Désolée pour le hors sujet mais ce serait sympa si tu n'utilisais pas le langage sms Kem je :oops:

trouve ça désagréable à lire et je l'ai remarqué à plusieurs de tes posts. Image not found or type unknown genre " s'pas "

Par **Morsula**, le **20/03/2008** à **19:57**

[quote="Yann":3nhqt759]T'es pas obligé de devenir milliardaire pour vivre correctement.[/quote:3nhqt759]

Je plussoie. Moi je suis attiré par les métiers de la diplomatie (pour le moment...) et je serais prêt à faire un concours catégorie B avec bac +4 : je me moque du salaire, le concours ça :roll:

sera difficile mais au moins c'est que j'aimerais faire dans la vie Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **20/03/2008** à **20:39**

C'est net personnellement si j'avais eut une passion terrible pour la coiffure je n'aurais pas hésité en dépit du salaire l'important c'est de faire ce qu'on aime sous peine de quoi on ne sera pas heureux, c'est bien beau de penser à avoir de l'argent pour sa famille gâcher sa vie pour eux en faisant quelque chose qu'on aime pas c'est pas non plus la solution et personnellement je connais des personnes qui arrivent au bout de leurs ambitions et s'en sortent malgré les modestes conditions familiales l'argent est loin de tout faire.

Par **Kem**, le **21/03/2008** à **10:23**

Promis, Katharina, je ne fais plus de contractions si tu ne fais plus de phrases de 6 lignes :wink:

sans ponctuation Image not found or type unknown Le SMS, je ne sais pas le lire :p et encore moins l'écrire ^^

Sinon, bon, je suis tout à fait d'accord avec vous le fait qu'il faille faire un travail qu'on aime. Ou au moins dans lequel on se sente suffissament à l'aise que pour ne pas devenir dépressif.

Mais ...
Certaines professions ne risquent-elles pas de disparaître ? Certes, le SMIC est sensé être calculé, aider, correspondre à la vie courante, etc.

Franchement, est-ce crédible?

Ne croyez-vous pas à la disparition de la classe moyenne et donc à la nécessité de préparer ses arrières (en fait les arrières de ses enfants) ?

Par **Morsula**, le **21/03/2008** à **11:16**

Ouais, la classe moyenne va disparaître et il ne restera plus que les gens très pauvres et les gens très riches si on continue comme ça... enfin, de tout manière tout n'est pas possible : Sarkozy ne peut pas faire une politique où on divise par deux le nombre de postes de fonctionnaires alors qu'il prône une politique sécuritaire (donc un plus grand nombre de flics !) et que dans certaines professions il y aura besoin de renouvellement des postes laissés par ceux qui partent à la retraite.

Par **jeeecy**, le **21/03/2008** à **11:40**

on ne va pas parler de politique dans ce post ce n'est pas le sujet

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour le reste tout est question de motivation et de plaisir

Ce n'est pas parce qu'on est coiffeur qu'on ne gagne pas bien sa vie cf jean louis david

De toute façon on a la carrière qu'on veut se donner

Par **Kem**, le **21/03/2008** à **11:55**

Ouaip !

Et moi j'veux être maître du monde !

J'ai je suis pas certaine d'avoir le bon CV pour l'instant.

Peut-être qu'en rejoignant une secte quelconque ... ?

Bon sinon, pour en revenir au sujet initial :

reformulons sans le 3615MyLife :

Relève-t-il de la gageure d'être heureux dans son boulot tout en gagnant assez bien sa vie que pour garantir son avenir de vieillard et / ou celui de ses enfants (études, capital, etc) ?

Je pense que c'est réalisable, dixit jeecy, avec motivation et bougeage de fesses (pour 8)

traduire en langue vulgaire et basse) Image not found or type unknown

Par **doui**, le **21/03/2008** à **12:47**

Salut,

si t'as vraiment l'opportunité de faire le M2 droit financier de PI ou PII (comme tu l'as répété sur plusieurs topic) en formation continue, à ta place je n'hésiterais pas, c'est une des formations les plus recherchées et les plus difficile d'accès.

Au moins c'est du concret, ca va te faire évoluer dans un job que tu as déjà (probablement une promotion même).

A côté de cela, tu seras probablement obligée de démissionner si tu veux suivre un M2 PLA ... et derrière tu ne sais pas ce que tu vas retrouver.

Moralité: on sait toujours ce qu'on perd mais pas ce que l'on récupère.

Rien ne t'empêche de continuer ta passion pour l'écriture (ou même la PLA) en dehors à titre accessoire. Je connais un type, excellent élève, qui est passioné de cinéma (réalisation)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

pourtant il est parti en prépa scientifique, pas en école d'art ...

Par **Tarlak**, le **21/03/2008** à **13:50**

On n'exerce pas forcément un métier en rapport avec sa passion, c'est même très rare...

Le problème, c'est que certaines filières en droit peuvent nous permettre d'atteindre des rémunérations folles (notaires, avocat d'affaires ou fiscaliste voir juriste d'entreprise). Pour certains, ça en touche une sans bouger l'autre. Mais d'autres sont très tentés... et j'en fais (malheureusement) parti Image not found or type unknown Je n'y peux rien, c'est ma nature. (3615Mylife) J'ai envie de quitter mon HLM familial... Quand on part de là, on a envie que d'une chose : réussir. Et la réussite, elle est avant-tout financière. (fin du 3615MyLife)

Ma passion, c'est l'international, c'est le sport ou le journalisme (donc journaliste sportif ou reporter international). Mais ce sont des filières saturées et qui n'offrent finalement que des salaires qu'à quelques privilégiés (les pigistes à 600€ mensuels, on les ramasse à la pelle).

Bref, à part le DJCE ou le notariat, je ne me vois pas faire autre chose en droit. Pourtant, j'ai déjà un CDI à Carrefour, j'aurais même j'espère ma licence d'histoire en juin. Sans mon envie de pognon, je n'avais absolument aucun intérêt à commencer une licence de droit cette année. Alors pourquoi j'en ai fait ? Pour gagner autre chose que le SMIC ou un peu plus. Pour manger ce que j'aime. Pour voyager. Pour m'acheter de belles choses... Mais attention, j'aime le droit, j'aime ce qu'on y fait. D'ailleurs, j'aurais du mal à m'orienter vers quelque chose que je n'aime pas. Le notariat a l'air intéressant en plus d'offrir des salaires mirobolants. Les affaires, j'avoue n'y pas connaitre grand chose. Et pour l'instant, avec 13,2 au S1, je m'en sort pas si mal en droit, même s'il me reste encore 7 semestres...

Bref, c'est peut-être choquant ce que je dis mais bon, j'assume...

:? :?

J'ai vraiment raconté ma vie là Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **21/03/2008** à **16:45**

[quote="Kem":31b94xln]Promis, Katharina, je ne fais plus de contractions si tu ne fais plus de phrases de 6 lignes sans ponctuation Image not found or type unknown Le SMS, je ne sais pas le lire :p et encore moins l'écrire ^^

Sinon, bon, je suis tout à fait d'accord avec vous le fait qu'il faille faire un travail qu'on aime.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ou au moins dans lequel on se sente suffissament à l'aise que pour ne pas devenir dépressif.

Mais ...
Certaines professions ne risquent-elles pas de disparaître ? Certes, le SMIC est sensé être calculé, aider, correspondre à la vie courante, etc.

Franchement, est-ce crédible?

Ne croyez-vous pas à la disparition de la classe moyenne et donc à la nécessité de préparer ses arrières (en fait les arrières de ses enfants) ?[/quote:31b94xln]

:wink:

Je ne sais pas comment tu appelles tes contractions mais tu m'as comprise je pense Image not found or type unk

Si tu regardes il y a un minimum de ponctuation dans mes phrases, et tant que j'écris en bon français ça ne doit pas gêner je pense.

Pourquoi vous parlez tous de disparition de la classe moyenne ? je ne connais quasiment que des personnes de classe moyenne.
Si l'on suit le raisonnement de notre cher président " travailler plus pour gagner plus " ne revient pas à dire ne faites pas ce que vous aimez et n'exercez que des professions qui :o

rapportent Image not found or type unknown

Je pense qu'il y a plein de professions de " classe moyenne " qui ne disparaitront jamais car il faut de tout pour faire un monde et je ne crois pas que les robot soient déjà mis au point pour :lol: :lol:

nous remplacer partout Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **21/03/2008** à **17:26**

L'année passée en économie les profs ne parlaient pas de disparition de la classe moyenne mais au contraire d'une moyennisation de la société.

J'ajoute aussi que le smic augmente chaque année.
(ainsi ques les différentes aides sociales.)

Par **Christine**, le **21/03/2008** à **18:16**

[quote="Kem":ruizuya5]J :cry:

Mais ... moi j'aime écrire Image not found or type unknown Ca fait 6 mois que j'ai pas pris ma plume parce que j'ai pas

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

le temps, ça me manque. Et j'aime décidément pas le droit des affaires.

[/quote:ruizuya5]

Question : tu aimes écrire quoi ? Tu veux dire rédiger un mémoire sur un sujet précis, faire de la recherche, rédiger un commentaire d'arrêt dans l'espoir d'être publiée un jour au dalloz ou au JCP ou bien ce que tu aimes écrire n'a-t-il rien à voir avec le droit ?

Par **Kem**, le **21/03/2008** à **18:18**

HS /
Concernant les aides sociales, j'ai une pensée pieuse pour mon ami qui, à 22 ans, a été diagnostiqué pour une sclérose en plaques.

Il avait son diplôme de commerce, mais une impossibilité physique de travailler.

Grâce aux aides sociales, il touche 650 € par mois. Et son loyer pour son petit appartement en fait 500.
/HS

Le SMIC, je ne pense pas qu'il soit suffissant en Ile de France, tout du moins pour une personne vivant seule ou en tant que parent célibataire. Dès le moment où on est deux, tout de suite on monte à des revenus proches des 1900 € par mois, on peut espérer s'en tirer. Encore que ...

Donc je comprends tout à fait la démarche de Tarlak. C'est tout à fait ce dont je voulais parler.

Pareil pour doui, j'arrive à la même conclusion de ne pas "cracher" sur l'opportunité assez extraordinaire qui m'est offerte (là, p.ex., on va diminuer mes horaires juste le temps des examens, pour passer à temps plein dès que l'année est validée; c'est limite de la science-fiction!) et d'acheter plein de livres en propriété littéraire et artistique et droit de l'internet pour progresser par moi-même et rester à jour.

Avoir plusieurs cordes à son arc pour pouvoir changer de parcours si la vie le permet.

8)

La chance existe, mais il faut se la fabriquer un minimum Image not found or type unknown

:lol:

Edit : j'aime écrire des histoires Image not found or type unknown J'ai un tit recueil de nouvelles assez pourries, j'ai écrit quelques scénars et les synopsis de trois saisons pour un dessin animé (en attente de réponse de producteurs, encore 2 mois à me ronger les sangs), j'ai un projet de roman avec un pote sur le feu (type [i:2f5z7lsf]space opéra[/i:2f5z7lsf] et [i:2f5z7lsf]uchronie[/i:2f5z7lsf]), et

plein d'autres choses parce que j'ai des idées tout le temps. C'est infernal

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:roll:

Image not found or type unknown

Par **Tarlak**, le **22/03/2008** à **15:01**

[quote="juliette":2s2i1rxo]J'ajoute aussi que le smic augmente chaque année.
(ainsi ques les différentes aides sociales.)[/quote:2s2i1rxo]

...

2% par an, soit désormais moins que l'inflation. Même en ayant 0 seconde d'économie derrière moi, je saurais qu'une inflation à 3% et un revenu augmentant de 2% fait baisser le pouvoir d'achat, c'est mathématique.

De plus, le SMIC augmente chaque année, oui, et ? C'est quoi le SMIC ? C'est 1000€ nets. Que fais-tu avec 1000€ nets ? Rien. Tu payes ton loyer, tu bouffes chez Lidl, tu payes ta Renault 5 à crédit en renflouant ton banquier. Sans parler des pauvres au-dessus du SMIC, jusqu'à 1500-1600€, qui ne peuvent pas faire grand chose non plus.

Les aides sociales ? Magnifiques... Magnifiques par exemple pour l'ami de Kem qui touche une petite misère parce qu'il a eu le malheur d'être malchanceux. Et il a ses diplômes.
Sans parler de certains abrutis qui fraudent et qui s'en foutent plein les poches, au détriment de ceux qui en ont besoin.
Je prends juste mon exemple, bien que je suis loin d'être à plaindre : si je ne travaillerais pas à Carrefour, j'irai nu à la fac... tout simplement parce que ma mère ne peut me payer que le loyer, la bouffe et la charges locatives (je vis encore avec elle). Donc je ne vois pas le mal de vouloir du pognon quand on part d'en bas.

Par **juliette**, le **22/03/2008** à **17:59**

Attention:

Tout ce que j'écrivais sur le smic, les aides sociales, la classe moyenne ... c'était en direction de Morsula qui disait que la classe moyenne est en train de disparaître.

Par **Morsula**, le **22/03/2008** à **18:32**

Je repense à Malthus, c'est lui qui écrivait qu'il ne faut pas aider les pauvres, pour pas qu'ils :lol:

se reproduisent, je crois. C'est tellement fin Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Murphys**, le **22/03/2008** à **21:18**

La classe moyenne n'est en rien en voie de disparition, c'est la vache à lait des finances publiques.

On la conserve la classe moyenne, classe de ceux qui payent tout les impots possibles et inimaginables (sauf ISF, ils sont pas assez riches).
C'est la classe de ceux qui gagnent trop pour recevoir des aides, mais pas assez pour pouvoir payer les études de leurs enfants, ceux-là même qui bossent à coté de leurs études (les boursiers travaillent proportionnellment moins que ceux dont les parents se situent juste au dessus du seuil).
La classe moyenne n'a pas le droit aux aides, notamment au CESU, donc pas de cours particuliers possibles sauf à faire des sacrifices.
La classe moyenne, celle qui a un crédit pour 30 ans pour se payer ce petit pavillon de banlieu ou cet appartement. Celle-là même qui ne profite jamais des baisses d'impôts mais qui se prend en pleine geule les augmentations.

La classe moyenne, elle paye pour les pauvres quand la gauche est au pouvoir, et elle paye pour les baisses d'impôts des riches quand la droite est au pouvoir. C'est normal, ces cons, ils n'ont pas de quoi mettre en Suisse ou au Liechtenstein. On peut donc continuer à les exploiter, ils risquent pas de se sauver.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés